



Inscriptions et renseignements en mairie : avant le lundi 7 décembre 2020

CONSIGNES DE COLLECTE :

- **Déchets ACCEPTÉS** : Objets volumineux ou trop lourds qui ne peuvent pas contenir dans le coffre d'une voiture pour être apportés en déchèterie.
- **Déchets REFUSÉS** :
 -  - Pneumatiques
 - Télévisions et écrans divers (d'ordinateurs... etc)
 - Bouteilles de gaz
 - Bâches agricoles
 - Objets volumineux contenant des liquides
 - Petits objets pouvant contenir dans un coffre de voiture
 - Gravats et déblais (tuiles, briques...)
 - Déchets provenant des établissements artisanaux, commerciaux et industriels
 - Cartons
 - Amiante (éverite...)
 - Véhicules hors d'usage
 - Végétaux (tonte, branchages...)
 - Ordures ménagères, cadavres d'animaux
- Les déchets encombrants doivent être **sortis par les usagers sur la voie publique, la veille au soir de la collecte.**

Modalités inscriptions :

Merci de mentionner à la mairie :

✚ La liste détaillée des types de déchets à évacuer :

⇒ En fonction, un ou deux passages seront organisés devant votre domicile, à des dates différentes :

- Un pour les frigidaires et congélateurs
- Un pour les autres types d'encombrants.

✚ L'adresse du lieu de collecte

✚ Et l'adresse postale d'habitation si elle est différente du lieu de collecte.

⇒ Un courrier vous sera alors envoyé environ 2 semaines avant la collecte pour vous préciser la (les) date(s) de passage.